



Martine Lessertisseur, Maire, et toute l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

VIE DE LA COMMUNE

Calendrier de collecte des déchets de janvier à juin 2024



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2024

VOS JOURS DE COLLECTES SERONT LES SUIVANTS

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Lu	01 Je	01 Ve	01 Lu	01 Me	01 Sa
02 Ma	02 Ve	02 Sa	02 Ma	02 Je	02 Di
03 Me	03 Sa	03 Di	03 Me	03 Ve	03 Lu
04 Je	04 Di	04 Lu	04 Je	04 Sa	04 Ma
05 Ve	05 Lu	05 Ma	05 Ve	05 Di	05 Me
06 Sa	06 Ma	06 Me	06 Sa	06 Lu	06 Je
07 Di	07 Me	07 Je	07 Di	07 Ma	07 Ve
08 Lu	08 Je	08 Ve	08 Lu	08 Me	08 Sa
09 Ma	09 Ve	09 Sa	09 Ma	09 Je	09 Di
10 Me	10 Sa	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu
11 Je	11 Di	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma
12 Ve	12 Lu	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me
13 Sa	13 Ma	13 Me	13 Sa	13 Lu	13 Je
14 Di	14 Me	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve
15 Lu	15 Je	15 Ve	15 Lu	15 Me	15 Sa
16 Ma	16 Ve	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di
17 Me	17 Sa	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu
18 Je	18 Di	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma
19 Ve	19 Lu	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me
20 Sa	20 Ma	20 Me	20 Sa	20 Lu	20 Je
21 Di	21 Me	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve
22 Lu	22 Je	22 Ve	22 Lu	22 Me	22 Sa
23 Ma	23 Ve	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di
24 Me	24 Sa	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu
25 Je	25 Di	25 Lu	25 Je	25 Sa	25 Ma
26 Ve	26 Lu	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me
27 Sa	27 Ma	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je
28 Di	28 Me	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve
29 Lu	29 Je	29 Ve	29 Lu	29 Me	29 Sa
30 Ma		30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di
31 Me		31 Di		31 Ve	

Vacances scolaires
Jour férié

08 00 29 83 55
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
ardenne-metropole.fr/dechets

SECTEUR DE
Floing



Ordures ménagères

- Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
- Vos bacs doivent être sortis pour 6h.

Emballages recyclables

- Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
- Vos bacs doivent être sortis pour 6h.

Numéro Vert 0 800 298 355

(appel gratuit)

FLASHEZ !

Toutes les Infos personnalisées sur vos déchets ici



Ages et Vie

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que la colocation Ages et Vie a ouvert ses portes le 11 octobre 2023.

Les 2 maisons sont complètes : elles accueillent au total 18 personnes.

Nous nous félicitons de la réalisation de ce beau projet. C'est une véritable REUSSITE ! Une opportunité offerte à nos aînés.

Ages et Vie cherchait un endroit, pour s'implanter à Floing, devant répondre à certains critères, notamment la proximité de différents métiers du secteur médical, de commerces, d'hôpitaux. Floing cochant toutes les cases. La seule parcelle de terrain de 3000m² que la commune possédait a été retenue. Cette parcelle jouxte l'école, ce qui est de bon augure pour un possible partenariat intergénérationnel.

Dépenses		Recettes	
Viabilisation Enedis	25 794,77 €	Vente terrain	59 160,00 €
Viabilisation Véolia	14 221,60 €	Participation	
Abattage arbres	576,00 €	viabilisation	15 000,00 €
		Vente arbres	1 848,96 €
		Taxe aménagement	21 973,00 €
		TVA	1 000,00 €
Total dépenses	40 592,37 €	Total recettes	98 981,96 €

Soit un excédent de 58 389,59 €.

Le coût de la construction de 1,5 million d'euros a été pris en charge à 100% par Ages et Vie, la commune n'ayant déboursé aucun centime.

Six emplois d'auxiliaires de vie à temps plein ont été créés. Une maîtresse de maison et 2 adjointes s'occupent des résidents dans chaque maison.

Les maîtresses de maison résident sur place dans des logements se trouvant à l'étage afin d'assurer un suivi 24h/24.

Les colocations Ages et Vie sont de vraies maisons pensées pour des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules. Ces logements sont modernes, sécurisés dans un cadre qui allie la verdure et la vie avec la proximité de l'école.

C'est un service rendu à la population.



Abribus

De nouveaux abribus ont été installés sur la place par ARDENNE METROPOLE qui a repris la compétence. Les anciens abribus, démontés, appartenant à la commune de Floing seront installés début 2024 dans la cour de l'école afin d'abriter les vélos.



ENVIRONNEMENT

Coupes affouagères

Le tirage au sort aura lieu le samedi 27 janvier 2024 dans l'ancienne bibliothèque. Tous les affouagistes sont convoqués à 9h00 pour une réunion d'information avec une personne de l'ONF. Une convocation leur a été envoyée.

Crottes de chiens

Une recrudescence de crottes de chien a été constatée dans tout le village. Les propriétaires de chiens doivent impérativement ramasser les déjections de leur animal. Des sacs sont à disposition en mairie.

Activités de brûlage

Le brûlage de bois sec provenant de débroussaillage, de tailles de haies ou d'arbres est uniquement autorisé en décembre, janvier et février de 11h à 15h30. Le brûlage est interdit les autres mois de l'année.

Ramassage des sapins de Noël

Il aura lieu le lundi 08 janvier 2024.

CULTUREL

Résultats concours de Noël « La bougie »

Un grand merci aux 30 participants qui ont déposé en mairie leurs réalisations sur le thème « la bougie ». Les gagnants :

Catégorie 4-6 ans

1^{er} : Arsène DEGURA, 2^{ème} : Jade ANTOINE et 3^{ème} : Lucia GURY.

Catégorie 7-11 ans

1^{ère} : Eva LARBIOUENE, 2^{ème} : Simon OME et 3^{ème} : Victoire OME.

Catégorie 12-16 ans

1^{er} : Mathis CROISY-LALLEMENT et 2^{ème} : Léonie NICOLAS.

Catégorie Adultes

1^{ère} : Dorothee BOCAHUT, 2^{ème} : Séverine FROMENT et 3^{ème} Amandine BIRDEN.

SANTE

Permanence de la mutuelle

Vendredi 12 janvier 2024 en mairie.
Informations au 03 24 29 17 42.